

LE CANADA

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

EDITION QUOTIDIENNE

OSCAR McDONELL, Directeur

9ème ANNÉE, No. 268.

OTTAWA, SAMEDI, 3 MARS 1888.

LE NUMERO : 2 CENTS

LE CANADA

FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement
EDITION QUOTIDIENNE
Un an, pour la ville.....\$4.00
" en dehors de la ville.....3.00.

EDITION SEMAIDAIRE
Un an.....\$1.00.

Invitations payables d'avance.
Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à
OSCAR McDONELL
OTTAWA, ONT.

BUREAUX ET ATELIERS
115 rue St. Patrick
414 et 416, rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa, 3 Mars 1888

On dit que M. Thomas Raphael, de la cité d'Ottawa, et conservateur bien connu, se laissera porter comme candidat dans le comté de Russell à la prochaine élection.

Le Sénat s'est voté une vacance le 14 qu'au 15 du courant.

La nomination des candidats a lieu, aujourd'hui, dans M. D'Almeida-Just et le comté de Prince-Edouard.

Le gouvernement libéral qui possède actuellement Manitoba, vient de destituer une quinzaine de fonctionnaires publics nommés par son prédécesseur.

On dit que M. Boyer, député libéral de Jacques-Cartier, à la législature de Québec, est allé en Europe pour hâter le retour de M. Mercier, attendu que les cartes se brouillent actuellement dans son parti.

Les estimations budgétaires pour l'exercice de 1888-89, qui viennent d'être déposées devant les communes, contiennent un crédit de \$1,480,000 pour l'agrandissement des canaux du Saint-Laurent entre Kingston et Lachine. C'est un million de plus que le crédit voté sur les canaux, pour le présent exercice.

M. McMullen, député de Welland, a cru découvrir un scandale. Il a demandé s'il était vrai qu'un agent des terres de la couronne, dans le Nord-Ouest, soustrait des colons des honoraires pour les informations qu'il leur fournissait. Il a parlé d'une somme de \$21,50 qui a été ainsi soustraite.

L'honorable M. White, ministre de l'Intérieur, a fait une enquête, et il a constaté que l'agent en question n'avait reçu qu'un honoraire de \$1,20.

Le bureau des affaires étrangères à Londres a publié les dépêches reçues par le bureau de l'honorable M. Chamberlain, pendant la conférence des pêcheurs. Dans les dépêches M. Chamberlain dit, entre autres choses, que les eaux, où se trouvent ces pêcheurs canadiens, ont été délimitées d'après le principe suivant : la délimitation relative aux pêcheries de la mer du Nord.

M. Evariant, député de Prescott, a pris part au débat commencé dans la législature d'Ontario sur la résolution de la conférence interprovinciale. Qui le craint ? Il approuve le projet sécessionniste lancé dans les provinces maritimes en donnant pour raison que ces provinces ont été incorporées malgré elles dans la Confédération.

Un autre fait invoqué par M. Evariant contre le pouvoir arbitraire du gouvernement fédéral, c'est que les membres des législatures locales sont obligés de payer leurs lettres.

Après cela, tirons l'échelle. Un confère recommanda aux électeurs de Prescott d'envoyer à leur député un paquet d'estampilles pour affranchir ses lettres.

Il s'est produit au sénat un incident qui mérite une mention spéciale. L'honorable M. Bellerose, au milieu d'un long discours, sur l'administration du président de St. Vincent de Paul, a déclaré que le ministre de la Justice avait fait une administration un rapport faux avec intention de tromper le parlement.

L'honorable M. Abbott a relevé cette expression comme étant sans précédent et intolérable, et a sommé M. Bellerose de la retirer.

Sur le refus de ce dernier, l'orateur d'état, l'honorable M. Plumb, déclara M. Bellerose hors d'ordre et lui commanda de retirer ses paroles.

M. Bellerose ayant refusé de le faire, il reçut l'ordre de s'asseoir; mais se ravisant il déclara qu'il n'avait pas l'intention d'insulter personnellement le ministre, qu'il avait voulu seulement parler de ses subalternes et non de lui-même, alors termina son discours.

Le club canadien de New-York a donné, hier soir, un grand dîner à l'hôtel Brunswick pour célébrer l'heureux dénouement des travaux de la conférence des pêcheurs.

Le président de ce banquet était M. W. W. Man, devenu notoire depuis quelque temps. Il y avait une couple de cents convives. Les principaux invités présents étaient ceux qui ont pris une part active à l'élaboration du nouveau traité des pêcheries, moins le secrétaire d'Etat Bayard et sir Chas. Tupper. Tous deux n'ont pu se rendre à l'invitation;

mais on a lu des lettres de ces deux hommes d'Etat, expliquant leur absence. Dans sa lettre d'excuse l'honorable M. Bayard dit, entre autres choses, que le nouveau traité des pêcheries a été inspiré de part et d'autre par l'esprit de conciliation, et que les intérêts des pays intéressés ont été également respectés et sauvegardés.

Sir Charles Tupper se déclare, dans sa lettre, opposé à l'union commerciale absolue entre le Canada et les Etats-Unis, la considérant comme impraticable; mais il exprime l'avis que les deux pays profiteraient considérablement de relations, établissant une liberté commerciale entre eux beaucoup plus grande que celle qui existe aujourd'hui.

Une cause retentissante vient de se terminer à Québec. C'est celle de M. Amyot, M.P., contre MM. Tarte et Demers, du "Canadian".

M. Amyot avait poursuivi ces deux derniers pour \$25,000 de dommages à l'occasion d'articles publiés par le "Canadian", attaquant la conduite qu'il avait tenue en sa qualité de lieutenant-colonel du 9e bataillon, pendant l'expédition du Nord-Ouest et après. Les articles du "Canadian" étaient incontestablement diffamatoires; mais MM. Tarte et Demers plaident que le "Canadian" dont M. Amyot était l'un des directeurs, avait publié auparavant contre M. Tarte une série d'articles également diffamatoires et qui étaient une provocation justifiée.

Une certaine de témoin si nous plus, furent entendus, et la plaidoirie fut très habile de part et d'autre.

Les deux avocats du dossier étaient M. L. P. Pelletier, pour M. Amyot, et M. Chas. Ca grain, M.P.P., pour MM. Tarte et Demers. M. Tarte fit, lui-même, une longue adresse aux jurés.

Bref, les parties furent renvoyées dos à dos par le jury, qui ont, toutefois, de se prononcer sur les frais du procès.

M. Amyot en appela et la cour de révision vient de maintenir le verdict et obliger chaque parti de payer ses propres frais. Aucun dommage n'a été accordé à M. Amyot.

RECIPROCITE ILLIMITEE.

UNE RECLAMÉ

Il y a longtemps que l'on constate un défaut d'entente dans le parti libéral. Ce défaut d'entente a éclaté, dit-on, au cours de la série de harangues prononcées devant l'électorat par les principaux meneurs de ce parti.

Les chefs libéraux élaboraient leur programme d'avenir. Devaient-ils emboîter le pas derrière M. W. Man, l'apôtre de l'union commerciale entre le Canada et les Etats-Unis?

L'honorable M. Laurier, peu de temps après la dernière session, prononça son "maiden speech" comme chef du parti libéral, et tous les yeux se tournèrent vers lui pour voir ce qui allait tomber de ses lèvres au sujet de ce projet d'union commerciale. Nous dirons de suite que M. Laurier a eu le bon sens de ne pas s'aventurer trop loin sur ce terrain. Il fit même comprendre que cette union, dans notre état colonial, offrait de sérieuses difficultés.

Mais la voix du nouveau chef ne fut pas écoutée dans tous les rangs de son parti. Dans Ontario, le principal organe du parti réformiste, le "Globe", se fit le champion du projet Wiman. Plusieurs sous-chefs importants d'Ontario en firent autant. Pour ne citer que M. Chrillon, ce dernier, dans un discours, se prononça pour "une union douanière pure et simple entre le Canada et les Etats-Unis, avec un tarif commun et de revenu pour les deux pays." Mais plus tard, un autre sous-chef, M. Edgar, démontra dans le "Globe" l'absurdité d'une telle union commerciale, qui mettrait la politique fiscale du Canada à la merci des Etats-Unis.

La conférence interprovinciale de Québec parla à son tour et fit un mouvement de flanc, pour marquer autant que possible une reculade. Quel fut ce mouvement? Elle adopta une résolution recommandant une réciprocité illimitée entre le Canada et les Etats-Unis, ou tout simplement le libre échange avec nos voisins, un tarif différentiel en faveur de ceux-ci et contre la grande Bretagne.

Après plusieurs mois de débat dans la presse et sur plusieurs hustings, après nous avoir précités d'abord l'union commerciale, les divers chefs libéraux se sont rabattus sur cette formule de "réciprocité illimitée," et l'ont acceptée comme la première pierre de leur programme politique.

Mardi prochain est le jour fixé par les Communes pour ouvrir le débat sur cette question. Il peut se faire, toute fois, que le débat soit reculé davantage. On a vu par nos rapports des débats de la séance du 1er, que sir Charles a fait accepter une condition par la gauche. Ce débat ne sera ouvert, mercredi, que si les résolutions accompagnant le nouveau traité des pêcheries, sont arrivées de Washington. L'envoi de ces résolutions par le gouvernement américain sera accompagné, par conséquent, d'une expression d'opinion par ce dernier sur la question de réciprocité.

Quand le débat sur cette question s'ouvrira, ce sera Sir Richard Cartwright qui lancera la marche à son parti, et il proposera :

"Qu'il est grandement à désirer que la plus grande liberté possible soit accordée au commerce entre le Canada et les Etats-Unis, et qu'il est opportun que les articles manufacturés et les produits naturels de l'un et l'autre pays soient admis en franchise dans les deux pays (à l'exception des articles sujets aux droits de l'acide ou du revenu de l'intérieur). Qu'il est aussi opportun que le gouvernement du Canada prenne de suite les moyens de s'assurer à quelle condition des arrangements pourraient être faits avec les Etats-Unis pour assurer la réciprocité pleine et entière du commerce."

Nous rendrons compte des discours qui seront prononcés sur cette résolution, et nous l'apprécierons nous-mêmes.

LES INDEPENDANTS.

Il y a dans les communes un groupe d'indépendants sur lequel les organes libéraux ont pu concevoir de trop grandes espérances. D'après nos informations aucun membre de ce groupe n'a voulu assister au caucus libéral, tenu au commencement de cette semaine. M. Chouinard, député de Dorchester, est du nombre, et c'est un bon point pour lui.

Nous avons, peut-être, nous-même, donné une interprétation trop rigoureuse au fait que ce monsieur se soit fait présenter à la chambre des communes par l'honorable M. Laurier et M. Amyot.

Nous ferons aussi observer en passant que ce dernier est un des indépendants, qui n'ont pas assisté au dernier caucus libéral.

AFFAIRE DU R. P. PARADIS.

Les R. Pères Oblats de Saint-Sauveur, de Québec, ont protesté à leur tour contre la polémique scandaleuse engagée par les journaux libéraux-castors au sujet de l'affaire du R. P. Paradis. Cette protestation collective est en même temps une défense de leur Principal, le R. P. Augier, et une déclaration de sympathie et de confiance en faveur de ce dernier. Voici le texte de cette protestation, adressée aux journaux de Québec :

"M. LE RÉDACTEUR,
" Les Pères Oblats de Saint-Sauveur de Québec protestent, avec indignation, contre les articles pariaux dirigés, par quelques journaux de Québec, contre le R. P. Augier, leur Provincial.

" L'arrivée de ce représentant du R. P. Général a été saluée avec joie et honneur, par tous les membres de la société du Canada. Depuis qu'il nous a été donné de le connaître de plus près, notre estime et notre affection ont toujours été en augmentation.

" Nous espérons qu'il ne se laissera pas ébranler par les attaques dont il a été l'objet depuis quelque temps, et que, fort de la confiance de tous ses frères, comme de son droit, il continuera à tenir tête à l'orage.

" Nous avons la prétention de le connaître mieux que les journaux, et nous déclarons que son départ, si par impossible, il avait lieu, serait considéré par notre société comme un malheur.

" Comme nous avons autre chose à faire que d'écrire dans les journaux, nous prions le public intelligent et impartial de voir, dans la présente, une protestation contre tout ce qu'on dit ou pourrait dire de ces journaux c'écrire notre bien aimé Provincial.

" Veuillez lire, monsieur le rédacteur, agréer l'expression de notre sincère reconnaissance avec laquelle nous avons l'honneur d'être,

" Vos tous dévoués serviteurs,
" L. S. P. OBLATS DE SAINT-SAUVEUR."

On expédiera le "CANADA" aux personnes qui désirent s'abonner.

B. G.

Pour les Fêtes

Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Couteaux à dépecer, Cabarets, Patins, Traîneaux, Toboggans.

AVANTAGES SPECIAUX

DANS LE FOND : de : Banqueroute

BORBRIDGE. --Aujourd'hui--

MM. Napoléon Bélanger & Joseph Cousineau

PHOTOGRAPHE

MM. DORION & DELORME No 140 Rue Sparks

BRYSON GRAHAM & CIE.

148, 150, 152, 154, rue Sparks & Cie.

GLADSTONE HOUSE

est maintenant changé en celui de Stanley's Arms

GEORGE SIMMS, Propriétaire.

SALON DE BA-BIER-COIFFEUR.

AVIS est donné par le présent que la deuxième assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie de Chemin de Fer du Lac Temiscamigue, aura lieu, MARDI, LE SIXIEME JOUR DE MARS PROCHAIN (1888) à onze heures a.m., aux bureaux de la compagnie, 380, rue Sussex, en la cité d'Ottawa, dans le but d'électionner des directeurs pour l'année prochaine et pour d'autres fins générales.

COMMENT FAIRE L'USAGE DE L'Eau Minérale de St. Leon.

Comme purgatif, prenez d'un à trois boîtes de chaussettes avant de se lever. En ou aux verres aux repas agissent très-efficacement contre la dyspepsie.

Cette Eau est un remède pour qu'elle agisse comme purgatif.

Compagnie Eau St-Leon

No. 531 1/2 Rue Sussex, Ottawa.

STATUTS DU CANADA

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Avant des Actes séparés. Liste de prix envoyée sur demande.

La Protection Personnelle

Première Loi de la Nature.

Il appartient de droit aux citoyens Français de se protéger contre les attaques du froid en achetant leurs Fourrures chez

N. Faulkner & Fils

Les bourses des acheteurs seront en même temps protégées, s'ils agissent ainsi.

COLLEGE MILITAIRE ROYAL

Le Collège Militaire Royal est établi dans le but de donner une éducation complète dans toutes les branches des Sciences Militaires, fortifications, manœuvres, corps de génie et toutes connaissances scientifiques générales nécessaires pour acquies le véritable art militaire et pour former des officiers pour le commandement et l'état-major.

111 RUE RIDEAU

KINGSTON, ONT.

Le Collège de Génie Civil est complet et approfondi sur toutes les matières essentielles de la haute éducation moderne.

Le cours de Génie Civil est complet et approfondi sur toutes les matières essentielles de la haute éducation moderne.

Le cours obligatoire d'arpentage est le même que celui requis par les arpenteurs des terres fédérales; le cours volontaire d'arpentage est celui suivi par les arpenteurs topographiques du gouvernement fédéral.

Les examens pour l'immatriculation ont lieu en juin de chaque année. Les candidats doivent déposer quinze ans et être admissibles de dix-huit ans le premier janvier suivant.

La durée du cours du Collège est de quatre années.

Quatre commissions à l'Armée Régulière Impériale sont accordées aux diplômés annuellement.

Pension et instruction, \$100 par chaque terme, consistant en dix mois de pension.

Pour autres informations, s'adresser à l'Adjudant-Général de la Milice, Ottawa, Ottawa, 19 Nov. 1887.

RESUME TELEGRAPHIQUE

(Dépêches de cette après midi)

Nouvelles de Massouah Rome, 3.—Le général San Marzano télégraphie de Massouah que de fortes troupes sont massées à Zoua.

Le prince héritier Berlin, 3.—Une dépêche de San Remo à la "German Gazette," dit que des personnes qui ont vu le prince héritier dans l'état où il se trouve actuellement rapportent qu'il a beaucoup vieilli et qu'il est très changé. Il ne pèse plus que 154 livres. Cependant il écrit avec autant de facilité qu'auparavant. Il a fait son testament et écrit ses dernières volontés à l'égard de son fils le prince Guillaume.

Les grévistes Chicago, 3.—Cinquante ingénieurs canadiens sont arrivés ici, hier soir, pour remplacer les grévistes. Les chefs de l'association des grévistes maintiennent que les canadiens seront carrément renvoyés en vertu des statuts qui défendent l'importation de la main-d'œuvre.

Les troupes d'un assaut Chicago, 3.—La police a appris, presque de source certaine, que l'assaut, le prétendu assassin du millionnaire Snell, était à St. Paul, le 17 février, sous le nom de Dixon. Il a été défilé de ses habits pour revêtir un costume dont la police a la description.

Les grévistes Wikesharre, Penns., 3.—Les chevaliers du travail ont reçu des avis officiels que les compagnies de charbon de Delaware et Hudson avaient adopté la politique de renvoyer en bloc les grévistes de Lehigh, à leur emploi. Lors de la grève de Lehigh, le nombre des grévistes s'élevait à environ 10,000.

Les nouvelles que les rebelles du Guatemala ont envahi le territoire du Mexique sont contredites ici et on croit dans le Salvador et le Guatemala que le mouvement des troupes mexicaines est dû seulement au renforcement des diverses garnisons.

On a découvert un cas de variole, à bord du navire "San Pablo" arrivé hier à San Francisco.

Les troupes sur la frontière russe ont été renforcées de 60,000 hommes.

M. Ferry et plusieurs députés sont allés faire part de leurs sympathies M. Grevy au sujet de la condamnation de son gendre, M. Wilson.

La Russie a de nouveau adressé une demande à la Turquie à l'effet de faire déclarer à cette puissance que la position du prince Ferdinand est illégitime.

Le général San Marzano, commandant de troupes italiennes, a télégraphié de Massouah, à Rome, que le roi Jean d'Abyssinie est rendu à Asmara où il tiendra conseil.

Dans le cours d'une entrevue avec l'ambassadeur russe, à Londres, lord Salisbury a déclaré qu'il s'opposerait à la déposition du prince Ferdinand, en Bulgarie, à moins qu'on ne lui trouve un successeur.

Il ajouta de plus que le choix du prince Mingrelir ne serait pas approuvé par l'Angleterre.

Le magistrat de police de Chertsey, Angleterre, a appelé devant lui, hier, Charlie Mitchell, le pugiliste, pour répondre à l'accusation de préparer une partie de "box" avec Sullivan.

Il y a longtemps que l'on devrait sévir sans miséricorde contre ce genre d'amusement du plus haut mauvais goût, plutôt que d'enlourdir d'une gorieuse cas assommeurs de profession.

Des dépêches officielles reçues à Londres, hier, disent que la condition du prince héritier d'Allemagne offre des symptômes alarmants. Contrairement à l'opinion de tous les médecins allemands, le Dr McKenzie refuse d'admettre les preuves de l'existence d'un cancer.

On a célébré hier, à Rome, l'anniversaire du couronnement du Pape.

Sa Sainteté Léon XIII est né le 2 mars 1810, et a été couronné comme pape le 3 mars 1878. Léon XIII compte donc aujourd'hui 78 années d'existence et 10 de pontificat.

BULLEIN DU JOUR.

On annonce la mort subite de Dr Earle, un des plus vieux médecins de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

M. Victor Bourgeault, le doyen des architectes, de Montréal, est mort hier à l'âge de 81 ans. On annonce aussi la mort de M. Charles Selby, caissier de la maison de douane, à Montréal.

A Toronto, hier, le club de l'union commerciale a discuté les intérêts mineurs du Canada. Il a été lu des documents importants sur ce sujet.

La société historique américaine s'assemblera, cette année, dans la cité de Columbus, Etat de l'Ohio. Ce la société renferme des historiens de plus éminents, et nous apprenons, qu'à sa prochaine séance, M. Bourinot, greffier de la chambre des Communes du Canada, y fera une conférence sur l'état du système fédéral au Canada.

Des instructions ont été données aujourd'hui pour la discontinuation, après le 1er avril, du service des signaux pour les vapeurs, à Rochester, N. Y., à Erie, Pa., et à d'autres endroits, vu qu'il est très difficile de se procurer d'un service efficace.

Les nouvelles que les rebelles du Guatemala ont envahi le territoire du Mexique sont contredites ici et on croit dans le Salvador et le Guatemala que le mouvement des troupes mexicaines est dû seulement au renforcement des diverses garnisons.

On a découvert un cas de variole, à bord du navire "San Pablo" arrivé hier à San Francisco.

Les troupes sur la frontière russe ont été renforcées de 60,000 hommes.

M. Ferry et plusieurs députés sont allés faire part de leurs sympathies M. Grevy au sujet de la condamnation de son gendre, M. Wilson.

La Russie a de nouveau adressé une demande à la Turquie à l'effet de faire déclarer à cette puissance que la position du prince Ferdinand est illégitime.

Le général San Marzano, commandant de troupes italiennes, a télégraphié de Massouah, à Rome, que le roi Jean d'Abyssinie est rendu à Asmara où il tiendra conseil.

Dans le cours d'une entrevue avec l'ambassadeur russe, à Londres, lord Salisbury a déclaré qu'il s'opposerait à la déposition du prince Ferdinand, en Bulgarie, à moins qu'on ne lui trouve un successeur.

Il ajouta de plus que le choix du prince Mingrelir ne serait pas approuvé par l'Angleterre.

Le magistrat de police de Chertsey, Angleterre, a appelé devant lui, hier, Charlie Mitchell, le pugiliste, pour répondre à l'accusation de préparer une partie de "box" avec Sullivan.

Il y a longtemps que l'on devrait sévir sans miséricorde contre ce genre d'amusement du plus haut mauvais goût, plutôt que d'enlourdir d'une gorieuse cas assommeurs de profession.

Des dépêches officielles reçues à Londres, hier, disent que la condition du prince héritier d'Allemagne offre des symptômes alarmants. Contrairement à l'opinion de tous les médecins allemands, le Dr McKenzie refuse d'admettre les preuves de l'existence d'un cancer.

On a célébré hier, à Rome, l'anniversaire du couronnement du Pape.

Sa Sainteté Léon XIII est né le 2 mars 1810, et a été couronné comme pape le 3 mars 1878. Léon XIII compte donc aujourd'hui 78 années d'existence et 10 de pontificat.

35 cts.

Acheteront une Paire de Gants de Kid Blancs Pour Soirees.

N. B.—Prix Reguliers \$1.25

Dupuis & Nolin

35 cts.